

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Environnement, urbanisme et logement »

Conseil municipal du 8 décembre 2014
Séance du 14 novembre 2014

38 Déclassement du domaine public d'emprises sises rue de Normandie

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, BOUADDI, Mmes CARLIER, JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. N'DIAYE, Mmes MOUSSATEN, BARBETTE, MM DEME, AKABLI, LELONG, Mmes FAZAL, MEHADJI, SAVAS, DHOURY, MM. BOUKHACHBA, MONTES, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FRÉMINE, Mmes M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mme SOKOLONSKI, M. SERTAIN, Mme DUCHATELLE, M. FACCHINI, M. NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme OYONO

Pouvoir à : M. LEMAIRE

Mme DUHIN

Pouvoir à : Mme CAPON

M. ASSAMTI

Pouvoir à : M. BOUKHACHBA

M. ATAKAYA

Pouvoir à : M. BOUADDI

Mme GOMES-NASCIMENTO

Pouvoir à : Mme SAVAS

Mme STAMMINGER

Pouvoir à : M. SERTAIN

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal : 39
- Nombre de conseillers en exercice : 39
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés : 39

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Suite aux travaux de résidentialisation de Oise Habitat de ses bâtiments d'habitation collective sis rue de Normandie, il est apparu nécessaire de procéder à un échange foncier avec Oise Habitat. Oise Habitat envisage de récupérer les emprises de stationnement à usage privatif et le terrain délimité par un cheminement existant et l'ensemble des terrains restant serait cédé à la Ville ainsi que les espaces verts situés entre les voies de Normandie et du Valois. Dans ce cadre, trois emprises du domaine public, d'une superficie totale d'environ 498m² identifiées au plan de principe ci-annexé, doivent être déclarées du domaine public en vue de cet échange foncier.

Aussi, il vous est proposé de désaffecter et déclasser du domaine public communal ces trois emprises de terrain identifiées au plan ci-annexé. Ce projet n'ayant pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions ni de desserte ni de circulation assurées par la rue de Normandie, ce déclassement est dispensé d'enquête publique préalable.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2121-29,
Vu le code de la voirie routière et notamment l'article L.141-3,
Vu le plan ci-annexé,
Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 14 novembre 2014,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 39 Pour : 39 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : de désaffecter et déclasser du domaine public les trois emprises de terrain d'une superficie totale d'environ 498m² sises rue de Normandie identifiées au plan annexé à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à faire réaliser le document d'arpentage correspondant et à mener la procédure d'échange foncier avec Oise Habitat.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 09 DEC. 2014

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :
Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE
après dépôt en Sous-Préfecture le 12/12/2014
et publication ou notification le 09/12/2014
à OISE le 12/12/2014

LE MAIRE

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy